

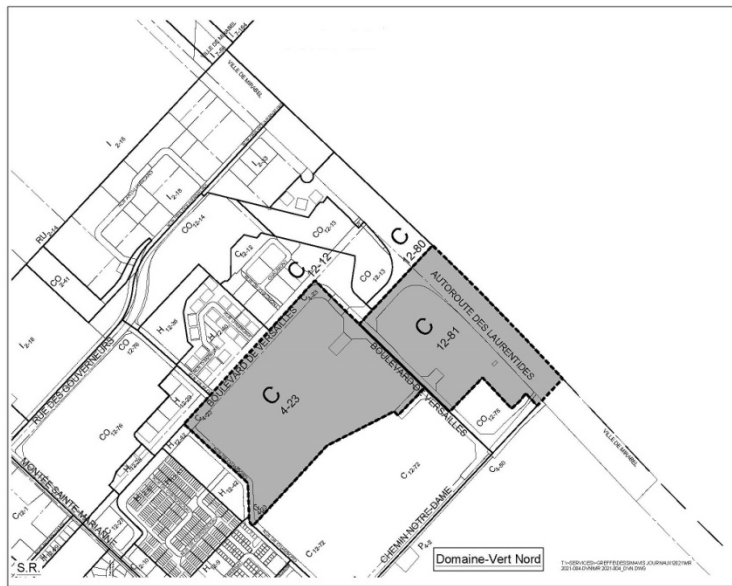
AVIS PUBLIC

CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO PU-2445 (Secteur du Domaine-Vert Nord)

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée aux intéressées, que le conseil municipal lors d'une séance ordinaire tenue le 8 février 2021, a adopté le projet de règlement numéro PU-2445 relatif aux plans d'aménagement d'ensemble (PAE).

Que le principal objet du projet de règlement numéro PU-2445 est bien décrit dans le titre et concerne les zones C 4-23 et C 12-81.

Que ce projet de règlement concerne les zones C 4 -23 et C 12-81, telles qu'illustrées au plan ci-après :



Conformément aux décrets et arrêtés du gouvernement du Québec et, en raison de l'état d'urgence sanitaire, l'assemblée de consultation est remplacée par une consultation écrite d'une durée de 15 jours. Par conséquent, l'assemblée de consultation en présence du public est remplacée par une consultation écrite. Toute personne intéressée peut transmettre des commentaires écrits, par courrier ou courriel, pour une période de 15 jours suivant la publication de l'avis, aux adresses ci-après mentionnées, à l'attention de la greffière, Me Suzanne Mireault, ou soit jusqu'au 4 mars 2021 inclusivement.

Courrier : Me Suzanne Mireault, greffière
Projet de règlement no PU-2445
Ville de Mirabel
14111, rue Saint-Jean
Mirabel (Québec) J7J 1Y3
Courriel : greffe@mirabel.ca

QUE ce projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, au 14111, rue Saint-Jean, Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45, et vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mirabel, ce 10 février 2021

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate